

EUROJURIS FRANCE, Premier Réseau français d'Avocats indépendants, compte plus de 800 Professionnels du Droit réunis autour des idées suivantes:

- **Proximité**, avec une présence décentralisée sur tout le territoire ;
- **Indépendance**, avec une complète liberté de choix de clientèle et de stratégie en leur faveur ;
- **Compétence**, avec un contrôle interne constant sur la réalité de l'expérience cumulée par chacun des membres du Réseau et un processus d'enrichissement des connaissances permanent ;
- **Qualité du service**, avec un processus de certification ISO en voie d'achèvement pour tous les cabinets membres, ouvrant sur les meilleurs scénarios de valeur ajoutée pour le client ;
- **Innovation**, avec la première plateforme Internet dynamique permettant déjà aux clients d'accéder à un service de consultation en ligne et aux avocats membres de s'appuyer sur les meilleures compétences spécialisées internes au Réseau.

Association Certifiée ISO 9001 V 2008

Retrouvez toute l'information EUROJURIS sur :
www.eurojuris.fr

Calendrier 2012

20 janvier
La loi de finances ■

17 février
Droit d'auteur ■

23 mars
Procédure civile ■

29 mars
Invoquer le droit européen devant les
juridictions prud'homales ■

30 mars
Droit Social ■

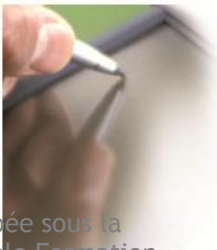
1^{er} juin
Responsabilité médicale ■

8 juin
L'avocat et les MARL ■

15 juin
Baux commerciaux ■

22 juin
Droit pénal des élus locaux ■

SEMINAIRE



ANIME PAR : Gaëtan DI MARINO

Professeur à l'Université d'Aix-Marseille III

Avec la participation de :

Jean-David CHAUDET,

Avocat à Rennes, ancien avoué à la Cour d'Appel,
Responsable de la Commission Procédure Civile

L'activité Formation du Réseau est conçue et développée sous la
Responsabilité de **Brigitte CHARLES-NEVEU**, responsable Formation,
avocat au Barreau de Nice (Cabinet Neveu-Charles et associés)



EUROJURIS
FRANCE

PROCEDURE CIVILE

Vendredi 23 mars 2012

- ☑ **Public concerné : Avocats, Huissiers, Notaires**
- ☑ **Objectifs : acquérir une mise à jour de connaissances**
- ☑ **Validation de 7 heures au titre de la formation continue des avocats**
- ☑ **Lieu du séminaire : Hôtel Citadines :
53 ter Quai des grands Augustins – 75006 Paris**

Animé par :

Gaëtan DI MARINO

Professeur à l'Université d'Aix-Marseille III

Avec la participation de :

Jean-David CHAUDET,

*Avocat à Rennes, ancien avoué à la Cour d'Appel,
Responsable de la Commission Procédure Civile*

Formation en Procédure civile

- 1^{ère} partie : La réforme d'appel : un an d'application
- 2^{nde} partie : Actualité législative et jurisprudentielle en procédure civile

Inscription

à retourner à :

EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS

Nombre de place limité
Réservation

Tél. : 01 46 33 07 19
Fax : 01 46 33 98 23
formation@eurojuris.fr

- Je souhaite participer au séminaire EUROJURIS

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Réservation adhérent EUROJURIS : 207 € TTC x..... place(s)

Réservation non adhérent EUROJURIS : 632 € TTC x..... place(s)

Inclus : formation, déjeuner, documentation

- Ne déjeunera pas avec le groupe.



- Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS, mais je souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences, ...) au prix de 50 €TTC/unité.
- Je souhaite recevoir par e-mail les programmes des prochains séminaires.
E-mail :@.....
- Règlement par virement bancaire sur le site www.eurojuris.fr
- A défaut de virement, ci-joint le règlement par chèque à l'ordre d'EUROJURIS FRANCE d'un montant de..... euros

Conditions

Aucune place ne sera réservée sans son règlement. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire sont acceptées.

Le financement de ce séminaire peut-être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 www.fifpl.fr. N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575

*** DOCUMENT À CONSERVER POUR TOUT DOSSIER FIF-PL ***